

Mardi 23 mai 2006

Séminaire du Pôle Rural « Bâtir dans l'Espace rural »

**Séance du séminaire accueillie au
Musée du Bocage normand, Ferme du Boisjugan à Saint-Lô**

**Compte rendu réalisé par Benjamin DELONG (M1 Géographie)
Florian REYNAUD (M2 Histoire)
et François ROSSET (M2 Histoire)**

Nous remercions Mme Herman, directrice du Musée, et toute son équipe pour leur excellent accueil.

1.

Hubert GODEFROY

Attaché de conservation du patrimoine au Musée du Bocage normand

**« Autour de la ferme de Boisjugan :
approche de l'architecture agricole du Centre Manche »**

L'exposé s'appuie sur deux exemples : la ferme de Boisjugan dans le Centre Manche, et celle de la Cour à Lestre près de Montebourg entre Plain et Val de Saire.

On distingue, dans ce pays d'habitat dispersé (comme dans une grande partie de l'Ouest normand), deux types d'organisation, à savoir la cour fermée avec une clôture haute qui interdit la vue (murs des bâtiments et autres) et la cour ouverte entourée d'une clôture basse (talus, fossés, barrières, fils de fer, etc.), la dernière constituant le modèle le plus répandu.

Certaines maisons de ferme présentent des lucarnes triangulaires qui rappellent les frontons des manoirs ; elles datent du passage de la couverture de paille à l'ardoise qui arrivait par voie d'eau à Vire, ou par mer par cabotage, ce qui explique leur présence sur la côte ouest du Cotentin.

La ferme de Boisjugan présente les caractères d'une maison manable de la fin du XV^e ou du XVI^e siècle, embellie au XVII^e siècle par son propriétaire qui améliore certains bâtiments et en construit de nouveaux. L'absence de documents d'archives ne permet pas de dater précisément les changements intervenus.

Séparée en deux exploitations au XIX^e siècle, la ferme comporte alors tous les bâtiments de service en double (laiteries et boulangeries) sauf le pressoir dont l'usage est commun. La ville de Saint-Lô acquiert cette ferme en 1983.

Les terres sont d'un seul tenant jusqu'au début du XX^e siècle. Une rocade sépare maintenant l'ensemble. Avec une trentaine d'hectares, Boisjugan était une grande propriété pour la région, non morcelée malgré les successions. Divisée en dix lots en 1846, M. La Brasserie épouse successivement deux sœurs héritières et reconstitue l'unité de la propriété. Il fait des aménagements divers, crée un parc, dont il reste un cèdre, et utilise la maison comme résidence de vacances à proximité de Saint-Lô.

Sur le plan agraire, la grande transformation du XIX^e siècle est le couchage en herbe. Au XVIII^e, toute la surface, à l'exception d'une pièce de terre, est en labour sous pommiers. En 1938, tout est en herbage, et ce jusqu'à l'avènement de la culture du maïs fourrager. La ferme était dédiée à l'élevage des bovins pour le lait et des chevaux pour la remonte.

La maison d'habitation, dont le propriétaire a conservé une partie jusqu'en 1920, présente de rares éléments du XVI^e siècle, comme une porte basse, avec des remaniements aux XVII^e et XIX^e siècles.

Le milieu du XIX^e siècle constitue la grande époque des laiteries. C'est en 1863 qu'a été bâtie la laiterie modèle du château de Canisy qui comportait plusieurs pièces : une pour entreposer les cannes et faire la crème, une pour la beurrerie, une avec chauffage pour le lavage. La baratte était peut-être actionnée par un manège. Autre exemple de laiterie importante, celle de M. Boivin à Lison en 1872 qui sépare bien les différentes fonctions liées aux produits : lait, beurre, crème.

À Boisjugan la laiterie, utilisée jusqu'en 1950, ne comporte qu'une pièce. La porcherie contiguë occupe une position rationnelle pour utiliser les bas produits du lait.

La grange et le pressoir sont les bâtiments principaux de la ferme. Au rez-de-chaussée se trouvent le tour de pressoir de granit pour écraser les pommes et la longue étroite, du XVIII^e, remplacée au début du XX^e siècle, par un pressoir à vis. Le cellier abrite les tonneaux à cidre et une cheminée, témoin d'une habitation à une époque antérieure.

La taille du pressoir reflète l'importance du cidre dans l'économie générale. Il est souvent débité en fûts, comme aujourd'hui d'autres boissons. Consommé à la ville et à la campagne, il peut faire partie des produits réclamés dans les fermages en nature, avec les pommes. Le cellier a été ensuite remplacé par la salle de traite, avec « salle d'attente », qui n'aurait pu être construite hors de la cour, les propriétaires interdisant tout empiètement sur les terres agricoles.

On remarque l'absence de charreterie ; elle se trouvait peut-être sur l'espace vide utilisé aujourd'hui pour la salle d'accueil du musée.

La grange est jusqu'au XIX^e siècle une véritable institution. À Boisjugan, son état de conservation est excellent contrairement à celui de fermes voisines touchées par des destructions de la guerre. Elle présente un toit en croupe et des salles voûtées au rez-de-chaussée. Les petites avancées des granges du Centre Manche permettent de placer le *chaumous* (grille de bois sur laquelle on bat le grain pour ne pas casser les pailles) et de faire éventuellement ressortir le cheval entré par la grande porte. Le petit auvent au dessus de la porte, ou *atchu*, est très haut et très large pour permettre l'entrée de la voiture à gerbes. Le sol est surélevé pour isoler la grange de l'humidité de la cour. Vers 1860, le van mécanique ou *tarare* est le premier outil mécanique de la ferme, appelé aussi Youf dans la Manche, du nom d'un fabricant de Saint-Lô. La grange ne comporte aucun éclairage artificiel afin d'éviter l'incendie et on bat souvent dans l'obscurité pendant l'hiver.

La diminution de la récolte de céréales avec le couchage en herbe est à l'origine de la transformation de la grange en fenil. Les techniques de récoltes influent aussi sur les bâtiments : on a noté que le passage de la faucille à la faux vers 1870 avait nécessité des bâtiments plus volumineux, phénomène amoindri par la baisse des récoltes. Le débat sur l'inutilité des granges au milieu du XIX^e siècle s'est appuyé sur l'arrivée des machines à battre, qui les rendent obsolètes alors que la surface des toitures les rend coûteuses à entretenir. Le battage à la machine se fait entre août et décembre. Compte tenu du manque d'ouvertures (une porte et une ouverture supérieure seulement), l'utilisation des granges en étables est tardive et rare.

La suspension de la porte de la grange de Boisjugan est assurée par une crapaudine reposant sur la pierre. On remarque le plancher en terre coupe-feu reposant sur d'énormes poutres. L'utilisation d'une machine de traite à pont mobile a nécessité vers 1960 le percement des voûtes pour laisser passer la rampe de traite mécanique.

À côté de la grange se trouvait le fournil dont il reste une ruine et une mare pour abreuver les bestiaux. Le fournil, ou boulangerie, a brûlé et a été transformé en hangar à tracteur. Elle sera restaurée dans le cadre du musée. Les niches en terre ou en pierre logées dans les murs servaient à protéger les ruches alors en paille ; elles étaient orientées à l'est. Parmi les douze qui se trouvent en Basse-Normandie, celle du Boisjugan est orientée à l'ouest.

La ferme de Lestre, près de Montebourg, figure sur le cadastre de 1810 et sur un plan de 1752 qui permet une reconstitution de ce qu'elle était au XVII^e siècle. Une immense parcelle de 25 hectares indique un remembrement survenu entre 1700 et 1752. Le couchage en herbe précoce a permis un élevage d'embouche et le passage d'une économie de subsistance à une économie commerciale. Mais au début du XIX^e siècle on referme des parcelles trop vastes qui posent des problèmes de bétail et de vent trop importants.

Au XVII^e siècle, les bâtiments sont remaniés. Une avenue est tracée tandis que le réseau viaire est éliminé, un jardin est construit. On édifie une charreterie avec des arcs en plein cintre, une grange est en partie détruite pour percer une entrée, une laiterie très développée

(trois pièces) est aménagée à l'intérieur, avec une pièce chaude pour le nettoyage des ustensiles. Il y a donc eu ici simultanément de l'embouche et de l'élevage laitier. Le manoir a été revu. Un réseau hydraulique triple a été construit avec une vingtaine de points d'eau qui conditionnent l'existence du couchage en herbe. Deux sources ont été captées et l'eau conduite à des centaines de mètres grâce à un système de vannes. Le troisième réseau est capté directement sur la rivière. Dans les années 1950-1970, une éolienne avec manège à cheval pour monter l'eau a été édifée dans une des parcelles.

Discussion

Philippe Madeline : L'exposé d'Hubert Godefroy aborde, entre autres, la question de la relation entre les propriétaires de bâtiments et les fermiers. Un problème s'est posé, au tournant de la modernisation agricole des années 1960, avec le refus de certains propriétaires d'engager de nouvelles constructions. Par conséquent, obligation a été faite aux fermiers d'adapter les bâtiments existants avec les difficultés inhérentes à la fonctionnalité des bâtiments, au coût des travaux et aux difficultés techniques d'exécution.

Jean-Marc Moriceau : Je suis étonné pour ce qui est du battage : c'est comme s'il y avait ici un décalage chronologique avec ce que l'on connaît ailleurs. Je suis encore étonné que la faux remplace ici la faucille vers 1860-1870, ce qui est tardif ; en général ce passage s'effectue à la fin du règne de Louis XIV dans le Nord, puis dans le Bassin Parisien vers 1760-1780. Et c'est une même surprise que la rentrée à l'étable soit si récente, au XIX^e siècle, alors que le mouvement du couchage en herbe vient d'un développement de l'engraissement, lié à une demande parisienne croissante au cours du XVIII^e siècle.

Les pratiques de l'élevage suivent un cheminement qui n'est pas linéaire, avec ainsi des fluctuations importantes, une pratique de la stabulation qui s'affirme au XVIII^e siècle, un retour à l'extérieur au XIX^e, et à nouveau la stabulation au XX^e siècle, pour des raisons différentes. Cela implique quelques petits progrès, des modifications du bâti, de l'agencement, des restructurations de bâtiments.

Hubert Godefroy : A Lestre, il y a deux étables, du XVIII^e siècle, pour une stabulation d'embouche.

Pierre Brunet : Il faut signaler l'importance des conditions climatiques, avec des différences intra-régionales même, une pâture extérieure difficile en hiver dans le bocage 'montagnard', ou encore dans l'Orne, alors que les bêtes peuvent rester dehors près du littoral. Par ailleurs, pour ce qui concerne la faux, il y a eu des essais réalisés dans les années 1810 à Martinvast. Il y eut des difficultés pour l'imposer parce que les ouvriers n'en voulaient pas. L'outil ne s'est imposé qu'à partir de 1840 et vers 1865 dans le bocage.

La grange ne comportait d'habitude qu'une porte, un seul tassant, ou deux dans les plus grandes fermes, et deux gerbières pour décharger les gerbes directement de la charrette. Ici, elle paraît grande, et il est étonnant de voir qu'elle est voûtée. À ce sujet, la relation entre la dimension de la grange et la superficie emblavée peut être un facteur d'étude, ce que je montrerai dans l'exposé suivant.

Christophe Maneuvrier : Je me demande si l'allongement des baux et l'introduction de techniques comptables plus abouties n'ont pas fait ressortir le caractère amortissable des granges, et entraîné ainsi un changement dans les mentalités vis-à-vis de leur construction. N'y a-t-il pas une relation ? Et qu'en est-il des obligations du propriétaire, de l'exploitant, pour les construction et réparation des bâtiments.

Jean-Marc Moriceau : Vers le milieu du XX^e siècle, le gros œuvre est à la charge du propriétaire, les menues réparations incombant au locataire. En général, le locataire ne peut construire, sauf dans certains cas, comme en Bretagne, mais alors son successeur devait le rembourser. L'allongement des baux fait que le locataire peut n'avoir aucun lien avec le propriétaire. Si le fermage est familial, la valorisation de l'immobilier est possible. Il faut ici croiser le regard du juriste et celui du praticien.

C'est au propriétaire que s'adressent les livres d'agriculture. C'est lui qui est concerné par les aménagements. Bien sûr le problème survient quand les travaux d'aménagements sont lourds : les hangars en bois en Île-de-France en sont un bon exemple.

2.

Pierre BRUNET
Professeur émérite de l'Université de Caen-Basse Normandie

« L'évolution des bâtiments dans les fermes-modèles au XIX^e siècle en Basse-Normandie »

Le bâtiment agricole modernisé est apparu dans la littérature fin XVIII^e et début XIX^e. Pierre Brunet cite à ce propos deux ouvrages : *La ferme réinventée*, et la thèse de J-P Bourdon sur *Les agronomes distingués de l'association normande (1835-1900)*. Dans ces ouvrages, pourquoi parle-t-on de fermes modèles ? A quoi servent-elles ? Qui les considère comme modèle ? Ce sont à ces questions que l'on veut tenter de répondre.

Il y a deux types de fermes modèles, deux séries étudiées. La première concerne de grands propriétaires nobles qui restent ou reviennent sur leurs terres après la Restauration pour faire progresser l'agriculture, dans un élan intellectuel, pour la science, mais aussi pour leur intérêt personnel. Leurs fermes se situent surtout dans le bocage occidental.

La seconde série, tenant au Second Empire, met en jeu des industriels qui ont acquis des domaines importants et qui en font des « fermes-usines », cette fois-ci surtout dans l'Orne, vers le Bassin Parisien.

1^{re} série

Au début du XIX^e siècle, les fermes occidentales bénéficient de nouvelles applications techniques, même si cela concerne rarement l'ensemble du bâti. Certains bâtiments sont construits ou transformés pour s'adapter aux exigences modernes de production et aux évolutions des techniques agricoles. Les innovations font écho au machinisme agricole anglais (battage du grain), au souci général d'hygiène de la production animale, en particulier pour les laiteries et beurreries en encore à la récupération facilitée du fumier.

La machine à battre dans la grange :

La machine à battre apparaît en 1786 en Grande-Bretagne, puis en France en 1810 à Touffreville-le-Corbelin, dans le Pays de Caux. En 1905, il y a une batteuse dans chaque ferme, qui compense le manque de personnel. Les ouvriers agricoles sont trop occupés par le tissage à domicile, qui s'est largement développé pour répondre à la demande. Ainsi la batteuse pallie ce manque de main-d'œuvre dans la grange.

Se pose la question de l'emplacement. Comme en attestent des exemples dans le Pays de Caux, la batteuse est installée en lieu et place de l'aire à battre avec une énergie fournie par un manège à chevaux. Un autre exemple est donné à Canisy, dans la ferme de Saint-Gilles de Hervé de Kergolay. A partir de 1837, ce dernier fait construire une grange avec manège dans la partie centrale ; il y a un emplacement pour la batteuse, et deux surfaces de stockage de

chaque côté, pour le blé et pour les céréales de printemps. Plusieurs ouvertures permettent de ne jamais avoir plus de huit mètres de distance entre l'entrée et l'endroit où l'on tasse les gerbes, pour rendre le travail moins exigeant. Plus tard une machine à vapeur est installée le long de la grange ; aucun aménagement n'est nécessaire, la machine est disposée à l'extérieur.

Hervé de Kergolay reprend trois fermes en faire-valoir, soit 125 hectares de terres, mais il renonce en 1859 à la gestion directe et remet les exploitations en fermage. On peut se demander si la grange est prévue pour une ferme ou pour les trois, et ses dimensions (18x8m), pour 11 300 m³ de grains, très grandes pour l'époque, nous font dire qu'elle voulait prendre en charge les trois exploitations. En effet, Hervé de Kergolay, qui a doublé ses rendements avec ses fermes modèles, jusqu'à 22 hectolitres de blé par hectare (36m³/ha), pouvait engranger pour une équivalence de 122 hectares dans son bâtiment.

Les étables :

Dans les bocages en particulier, selon les témoignages, les bâtiments sont lamentables, les vaches sont dans un état d'hygiène scandaleux, peu productives.

Dans les années 1860, M. Blanchetière propose un modèle pour améliorer la situation : les dimensions sont modestes (16x8m), et on a une porte centrale, une estrade pour les aliments à distribuer, et de chaque côté deux rangées de vaches, leurs têtes orientées vers le couloir central et les deux couloirs extérieurs ; on accumule la paille et le fumier en-dessous du niveau du sol. Le bâtiment est mal réalisé, l'aération est mauvaise et la technique peu facile à utiliser. Les premiers progrès proposés sont ainsi loin d'être satisfaisants.

A la fin du XVIII^e siècle, on a pris connaissance de la méthode flamande, qui consiste à mettre les bêtes en box, séparés par des bas flancs de planches. Le comte Hamel de Rouget de Saint-Symphorien-des-Monts construit la ferme de la basse-cour avec cette méthode, vers 1840-1845, avec une auge devant les bêtes et ensuite un trottoir sur lequel on distribue l'approvisionnement, encore de nombreuses portes et fenêtres pour la circulation du bétail et l'aération des lieux.

Le système hollandais propose un trottoir axial pouvant porter de petits wagons pour l'approvisionnement fourrager, dans une étable qui peut contenir 30 ou 40 vaches.

La bergerie :

En 1859, la ferme de la Cornillière à Crulet, près de l'Aigle, fait 70 hectares et comprend une bergerie qui peut contenir deux cents moutons. L'intérieur de ce bâtiment est partagé en quatre par des petits murets perpendiculaires, avec au centre l'emplacement du lit du berger, au-dessus un grenier pour le foin, et de nombreuses entrées ainsi que des volets orientables pour régler l'aération. Le toit du bâtiment déborde pour constituer un parc quand il pleut.

La beurrerie/laiterie :

Dès la fin du XVII^e siècle, dans le Pays de Bray, on observe une certaine évolution technique, avec des pièces à demi enterrées, entièrement dallées de brique, donc fraîches, d'autant plus qu'on ouvre du côté nord ; pourtant le nettoyage en devient difficile, du fait de l'enterrement.

Par ailleurs d'autres modèles de laiteries apparaissent. En 1847, la ferme de la Mésangerie, à Canisy, a plusieurs pièces, pour chaque étape successive, avec un système d'eau qui circule autour de la pièce ou un poêle pour réguler la température des pièces, et là encore des volets orientables.

2^e série

Avec le Second Empire (1850-1870), on a une nouvelle conception de l'organisation de la ferme. L'innovation réside dans la disposition des bâtiments vis-à-vis de l'agencement global de l'exploitation. La disposition doit pouvoir permettre l'agrandissement futur des fermes. Les exemples les plus intéressants sont ceux d'Avoise (1859) et de Briant (1862).

La 'ferme usine' est une exploitation agricole et une usine d'intégration, dans l'esprit d'une organisation rationnelle ; cela vient du nord de la France, pour un système de grande culture, comme celle de la betterave, qui peut faire de l'alcool et qui peut nourrir les bœufs d'engrais en hiver, vendus au printemps, tandis que les bœufs à l'herbe sont vendus à l'automne. On observe ainsi la constitution d'un ensemble d'un seul tenant sur le modèle d'une usine, par un riche patron industriel du béton.

Avoise :

Nous pouvons proposer quelques grandes lignes en regardant, pour modèle, l'exemple d'Avoise, avec de nombreux plans et photos à l'appui. Ainsi le cœur du bâtiment est l'habitation. La distillerie est à proximité directe. En face, les silos à pulpe de betterave, la grange, l'étable pour les bœufs d'engrais (capacité de 120 bêtes) sont disposés sur l'ensemble de la ferme, aux dimensions impressionnante. L'application des techniques ferroviaires pour circuler entre les bâtiments du magasin à alcool aux écuries des chevaux de labours (20 bêtes) en passant par la remise, les ateliers et la forge, accroît la rentabilité.

L'entreprise vit presque sur elle-même. Les ouvriers sont logés sur place dans les dortoirs. Un fournil, une cantine, une laverie facilitent leur vie quotidienne.

A Avoise, l'habitation a un belvédère pour surveiller l'usine et toutes les terres. L'horloge sur la façade de l'habitation rythme le travail et la bascule comptabilise méthodiquement la production. L'habitation est somptueuse, faite pour le propriétaire et le régisseur avec le dortoir sous les combles et la cuisine en sous-sol. Au final un logement sera construit pour le régisseur. Derrière la maison du propriétaire, il y a un jardin d'agrément.

Dieufit :

Il y a deux types de fermes usines. Si celle d'Avoise, ou encore celle de La Herbierie à La Haye du Puits, s'attachent à la production d'alcool, celle de Dieufit fait de l'élevage.

Lors de la guerre de Sécession, on connaît une crise, à cause de l'absence de coton. M. Gevelot offre de défricher 200 hectares de forêt et de construire une ferme usine. A Dieufit, il y a une maison d'habitation, une étable (80x20m) pour 200 bœufs et 100 vaches laitières, ainsi que des chevaux. La bergerie contient 1500 moutons ; et on construit un abreuvoir, une

bascule, une porcherie avec fumière, une écurie poulinière, une fromagerie et divers ateliers. Un système de voie ferrée au sol et même à l'étage permet une circulation gérée et rationnelle.

La transformation des bâtiments due à la rigueur technique est liée à la dimension de la ferme et à une disposition rationnelle car il faut la meilleure desserte pour livrer une production élaborée. Les propriétaires ont des revenus importants ; les détails architecturaux parfois originaux, qui peuvent parfois surprendre nous indiquent leurs moyens (boulangerie de Martinvast, fromagerie de Dieufit qui est une architecture de Henri Amiard). Ce souci se retrouve encore récemment, par exemple en 1900 à la Haye-du-Puits.

Les fermes modèles des grands propriétaires fonciers ont un impact plus fort que celles des industriels du Second Empire. Dans le premier cas, les techniques sont plus facilement transposables dans les petites fermes. Les coûts et les dimensions des fermes des industriels du Second Empire ne pouvaient de tout évidence pas être supportés par les fermiers.

Discussion :

Jean-Marc Moriceau : Au XIX^e siècle, l'industrie est encore fort présente dans les campagnes, et un certain nombre d'agriculteurs ont été des pionniers de l'industrie à cette époque, comme Pluche dans sa ferme de Cauville en 1871.

Philippe Madeline : On sait bien que ces fermes-modèles n'ont pas fait école. Est-ce le fait de l'aspect disproportionné des constructions, de l'origine des fonds, de l'échec même de ces fermes ?

Pierre Brunet : La disproportion joue un rôle, avec un contraste énorme avec les exploitations qui entourent ce type de fermes. Il y a un véritable problème d'échelle. Les agriculteurs pouvaient venir visiter, mais sans doute pas copier. Les revenus nécessaires sont en effet considérables. Il faut par ailleurs savoir que certaines de ces fermes ont été construites pour la distillerie de l'alcool et que le marché de l'alcool s'effondre dans les années 1870, si bien que l'on arrête, que l'on convertit en labours, puis en herbe, puis encore en labours.

Philippe Madeline : Les résultats économiques de ces fermes sont-ils probants ?

Pierre Brunet : Pour les 'fermes-usines' de la seconde série : ce sont des créations. On ne peut pas se référer à une situation antérieure. Par contre, on en voit une dans les fermes de la

première série, avec un accroissement en nombre du bétail, et des conséquences pour les étables et laiteries.

Philippe Madeline : Concernant l'aspect patrimonial, y en a-t-il beaucoup de classées ?

Pierre Brunet : J'en ai fait inscrire sept. Mais une seule est classée, en Touraine.

Edgar Leblanc : Sur la notion de fermes-modèles, entre celles du début du XIX^e siècle et celles du Second Empire, ce n'est pas la même nature d'exploitation qui se cache derrière le même mot. Administrativement, en 1836, c'est une exploitation dont les pratiques et résultats peuvent devenir modèles pour les exploitants des environs, et elle doit même recevoir des élèves et leur enseigner les bonnes techniques à diffuser, avec un encouragement financier de l'Etat (on en a ainsi quatorze, je crois, de subventionnées en France en 1836).

Pierre Brunet : En effet la notion est variée. Au début du XIX^e siècle les motivations sont assez différentes ; Dumoncel, à Martinvast, veut réaliser des progrès, mais à une échelle qui n'est pas copiable ; dans un exemple de Flamanville par contre, il y a un souci de faire des progrès ensuite réalisables par les fermiers. On a la même volonté d'être modèle à Canisy, mais ce n'est pas possible, pour les raisons qu'on a dites.